



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement
et du Fonds des Nations Unies
pour la population**

Distr. générale
21 avril 2006
Français
Original : anglais

Session annuelle de 2006

12-23 juin 2006, Genève

Point 4 de l'ordre du jour provisoire

FNUAP – Programmes de pays et questions connexes

Fonds des Nations Unies pour la population

**Reconduction de certains programmes de pays
en Afrique**

Note de la Directrice exécutive

Résumé

La présente note contient des renseignements sur les prorogations d'un an des programmes du Lesotho, du Malawi, de la République démocratique du Congo, du Rwanda et du Togo.

Conformément aux procédures établies, la Directrice exécutive approuve la première prorogation d'un an des programmes de pays, les demandes pour une deuxième prorogation d'un ou de deux ans devant être soumises au Conseil d'administration pour approbation.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être prendre acte des prorogations d'un ou des programmes du Lesotho, du Malawi, de la République démocratique du Congo, du Rwanda et du Togo, telles que présentées dans le tableau ci-joint.



Prorogation d'un an des programmes de pays approuvée par la Directrice exécutive

Pays	Période sur laquelle portait le programme à l'origine	Année de la prorogation proposée	Motifs et explications		
			Harmonisation à l'échelon du système des Nations Unies	Évolution politique du pays	Mise en œuvre et autres questions
Lesotho	2004-2006	2007	Le programme de pays du FNUAP fait l'objet d'une prorogation d'un an, jusqu'à la fin de 2007, pour les raisons ci-après : a) permettre de mieux mettre en œuvre le programme; et b) faciliter la synchronisation du programme appuyé par le FNUAP avec les programmes des organismes partenaires du Groupe des Nations Unies pour le développement au Lesotho (PNUD, UNICEF et PAM).	En 2002, le Lesotho a entrepris de mettre en place un nouveau modèle électoral garantissant une représentation plus large au sein du système politique. Pour renforcer la démocratie, le Lesotho a tenu en 2005 ses toutes premières élections locales, qui sont censées promouvoir une administration décentralisée. Les élections susmentionnées se sont traduites par l'affectation de 30 % des sièges à des femmes, attestant par là même de l'engagement du Gouvernement en faveur de l'égalité des sexes. Des préparatifs sont en cours pour un recensement national de la population et des logements (2006) et des élections nationales et locales (2007).	L'appui au programme visera les préparatifs clefs d'importantes interventions dans le cadre du quatrième programme de pays et d'autres initiatives, notamment le recensement en 2006 de la population et des logements; la mise en œuvre de la stratégie pour la sécurité des approvisionnements en produits de santé de la procréation; et la feuille de route du Lesotho pour la réduction de la mortalité maternelle.
Malawi	2002-2006	2007	Le PNUD, l'UNICEF et le PAM prorogent également leurs programmes de pays d'un an.	Le Gouvernement malawien vient de terminer son nouveau document de stratégie pour la réduction de la pauvreté, Stratégie pour la croissance et le développement du Malawi. Ce document sera parachevé d'ici à la fin de mars 2006. L'équipe de pays des Nations Unies tient à veiller à la parfaite synchronisation du cycle de programmation des Nations Unies avec le processus de planification gouvernemental. Le retard dans la mise au point finale de la Stratégie pour la croissance et le développement du Malawi a affecté le processus de planification des Nations Unies.	Plusieurs donateurs locaux tels que le Ministère britannique du développement international, l'Union européenne et la Banque mondiale procèdent également à l'ajustement de leur calendrier de planification des programmes de pays pour qu'il corresponde au calendrier national.
République démocratique du Congo	2002-2006	2007	L'harmonisation des cycles de programmation est prévue pour 2008. Les organismes membres du Comité exécutif du Groupe des Nations Unies pour le développement ont donc demandé des prorogations de programmes d'un ou de deux ans. Pour sa part,	Depuis 2003, le pays connaît un processus de transition. Des élections générales sont maintenant prévues en juin 2006. Dans un premier temps, elles devaient avoir lieu en 2005, ce qui a conduit le système des Nations Unies à suspendre la mise au point de son bilan commun de pays/Plan-cadre pour le développement (BCP/PNUAD), afin de	Une assistance dans les domaines de la population et du développement reste tout particulièrement nécessaire pour les raisons ci-après : a) Les données de base permettant d'assurer le suivi des indicateurs du plan de développement font défaut.

Pays	Période sur laquelle portait le programme à l'origine	Année de la prorogation proposée	Motifs et explications		
			Harmonisation à l'échelon du système des Nations Unies	Évolution politique du pays	Mise en œuvre et autres questions
			le FNUAP reconduit son programme d'un an jusqu'à la fin de 2007.	répondre aux priorités nationales telles que déterminées par un gouvernement démocratiquement élu.	<p>L'unique recensement général de la population du pays a eu lieu en 1984;</p> <p>b) Le taux global de fécondité est parmi les plus élevés du continent africain, avec en moyenne sept enfants par femme. Vingt pour cent des jeunes filles deviennent mère avant l'âge de 20 ans;</p> <p>c) L'utilisation des méthodes modernes de contraception est faible (4,4 %) et les obstacles socioculturels sont nombreux;</p> <p>d) La mortalité maternelle demeure très élevée, avec un taux de 1 289 décès pour 100 000 naissances vivantes;</p> <p>e) La prévalence du VIH est de 5 %.</p> <p>Les résultats escomptés au cours de cette prorogation d'un an du programme restent les mêmes que ceux formulés pour le programme 2002-2006.</p>
Rwanda	2002-2006	2007	La prorogation d'un an du programme de pays est nécessaire afin d'harmoniser le cycle de programmation du FNUAP avec ceux du PNUD et d'autres organismes membres de l'équipe de pays des Nations Unies qui prorogent également leurs programmes d'un an.	Le pays procède à la formulation d'une nouvelle stratégie de développement économique et de réduction de la pauvreté pour les cinq prochaines années. Tous les organismes des Nations Unies et les partenaires de développement aligneront leurs nouveaux programmes de pays sur ce cycle. La stratégie de développement économique et de réduction de la pauvreté devrait être parachevée d'ici à mars 2007 et devrait commencer à être mise en œuvre en 2008.	La prorogation d'un an du programme de pays permettra au FNUAP ainsi qu'à d'autres partenaires des Nations Unies d'harmoniser leur cycle avec le nouveau processus de programmation du Gouvernement et de prendre en compte les priorités identifiées dans la stratégie de développement économique et de réduction de la pauvreté ainsi que dans la nouvelle politique d'aide. Étant donné les nouvelles structures administratives internes des provinces et des districts, le Gouvernement demandera sans doute au FNUAP

<i>Pays</i>	<i>Période sur laquelle portait le programme à l'origine</i>	<i>Année de la prorogation proposée</i>	<i>Motifs et explications</i>		
			<i>Harmonisation à l'échelon du système des Nations Unies</i>	<i>Évolution politique du pays</i>	<i>Mise en œuvre et autres questions</i>
Togo	2002-2006	2007	Le FNUAP, le PNUD et l'UNICEF ont harmonisé leur cycle de programmation pour la période 2002-2006 et proposent conjointement une prorogation d'un an de leurs programmes jusqu'en 2007.	La mort du Président Eyadema en février 2005 a déclenché une lutte politique pour le pouvoir; une crise constitutionnelle et une crise électorale postprésidentielle; et la formation ultérieure d'un gouvernement de coalition. De ce fait, les organismes membres de l'équipe de pays des Nations Unies ont décidé de proroger leurs programmes de pays d'un an jusqu'en 2007. Cela permettra d'effectuer des études axées sur la situation socioéconomique et en matière de sécurité et la vulnérabilité socioéconomique de la population. Sur la base des résultats de ces études, l'équipe de pays des Nations Unies et d'autres parties prenantes réajusteront leurs priorités et stratégies de manière à tenir compte de la nouvelle dynamique créée par la crise.	d'élargir son domaine d'intervention actuel pour couvrir toute la province occidentale et, à terme, l'ensemble de la province orientale. Le programme de pays actuel constitue un cadre approprié pour tous les projets en cours appuyés par le FNUAP.